

## ACTION 1 : Instaurer des critères de réemploi/réutilisation dans les appels d'offre du territoire



### VISION GLOBALE

**CIBLES :** Administration et communes

**PILOTE :** Communauté de communes de la Castagniccia-Casinca / Service des marchés

#### OBJECTIFS REGLEMENTAIRES :

- ✓ **Obligation d'acquisition** par la commande publique **de biens issus du réemploi ou de la réutilisation** ou intégrant des matières recyclées et à l'interdiction d'acquisition de produits en plastique à usage unique (décret 2024) ;
- ✓ **Obligation de la prise en compte de l'indice de réparabilité** lors de l'achat des produits numériques à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 (loi AGEC) et de l'indice de durabilité à partir 2026 ;
- ✓ Accompagnement de l'ensemble des acteurs de la chaîne au déploiement de politique d'achats responsables (feuille de route PNAD 2022-2025) ;



### REALISATIONS CONCRETES

#### En définissant des **critères** à intégrer lors des achats

- Identifier les marchés prioritaires sur lesquels appliquer les clauses sociales et environnementales ;
- Anticiper les marchés à venir ou à renouveler et mobiliser un groupe projet regroupant les services acheteurs et les directions intervenant dans l'élaboration du cahier des charges (poids du critère environnemental) ;

#### En **adaptant** les marchés

- **Fournitures :** produits ménagers avec écolabel, produits rechargeables, fournitures livrées avec un minimum d'emballages – sans emballages plastiques ou avec des emballages réutilisables, mobilier issu du réemploi, logiciels dont la conception permet de limiter la consommation énergétique associée à leur utilisation... ;
- **Restauration :** nappes lavables – réutilisables, repas 0 déchet (en plateau repas, en buffet...), travailler l'éco-responsabilité des plateaux repas (vaisselle réutilisable), systématiser la réservation des repas dans la restauration collective... ;
- **Services :** livraison pour l'évènementiel, l'entretien des locaux et espaces verts, systématiser le papier recyclé, l'impression recto-verso... ;

#### En **accompagnant** les communes aux achats responsables

- Former les acheteurs à l'achat durable ;
- Sensibiliser les élus à travers une conférence sur l'achat public ;
- Organiser des réunions de travail entre acheteurs publics (communes) pour formaliser et partager les bonnes pratiques ;





## PARTENAIRES POTENTIELS

Administrations	Prestataires	Organismes
Direction de chaque service de la CC Castagniccia-Casinca  Communes	Fournisseurs éco-responsables	Associations  Organismes de formation



## CALENDRIER

2025	2026-2030
Identification des marchés prioritaires  Anticipation des marchés et mobilisation d'un groupe projet	Adaptation des marchés  Formation des acheteurs et organisation d'une conférence sur l'achat durable  Partage des bonnes pratiques entre acheteurs publics



## MOYENS

Moyens humains

**0.4 ETP<sup>1</sup>**

Moyens matériel

Support de formation et de communication

Boîte à outils

- Formation IGPDE aux fondamentaux de l'achat public responsable : [Les fondamentaux de l'achat public responsable - L'offre de formation IGPDE](#)
- Intégrer le réemploi dans les achats publics : <https://bibliothèque.ademe.fr/7270-accompagner-les-achats-publics-en-reemploi-premieres-experimentations-concernant-le-mobilier-et-l-electromenager.html>
- Exemple d'un projet d'éco-exemplarité : [S'assurer de la qualité et de l'origine des produits servis lors des événements de la Ville. Montpellier \(34\) - La librairie](#)



## INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de marchés contenant des critères/clauses de réduction des déchets
- Nombre de marchés avec des clauses portant sur les biens issus du réemploi ou de la réutilisation
- Nombre de personnes temps formées par an (temps de formation x personnes)

<sup>1</sup> Ces moyens représentent un exemple, tel que mis en place dans plusieurs agglomérations pour une action similaire. Ils sont à adapter aux moyens de la collectivité.



